

CAPSULE INFO>VEILLE

Australie : portrait des créances recouvrables

En juin 2021, l'inspecteur général de l'impôt (Inspector-General of Taxation – IGT) a publié un rapport sur le recouvrement des créances fiscales recouvrables par l'Australian Taxation Office (ATO). En Australie, une créance fiscale est considérée comme perceptible si le contribuable ne la conteste pas et s'il ne fait pas l'objet d'une procédure d'insolvabilité.

L'IGT a mené cet audit après avoir constaté une croissance importante des créances fiscales recouvrables dans les dernières années. Les rapports annuels et autres documents publics n'expliquaient pas suffisamment la composition de ces dettes ni les raisons de leur augmentation.

Les objectifs étaient donc de brosser un portrait plus précis des créances recouvrables et de repérer les secteurs de l'économie d'où provient la majeure partie des taxes et impôts impayés. Et ce, afin que l'ATO cible plus précisément ses activités de recouvrement.

▪ Portrait des créances fiscales

En 2019-2020, les **créances fiscales totales** s'élevaient à 53,4 G\$ A comparativement à 36,1 G\$ A en 2016-2017, soit une augmentation de 48 %. Entre 2016-2017 et 2018-2019, les **créances recouvrables** représentaient environ 58 % du montant total, proportion qui atteignait 64 % en 2019-2020. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances **recouvrables** par catégorie. Elles ont cru de façon plus importante que les créances totales, soit 64 % comparativement à 48 %.

Type de créance	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Variation
Déclaration de revenus	8,77 G\$ A	10,31 G\$ A	10,84 G\$ A	12,54 G\$ A	43 %
Déclaration de retenues à la source	6,10 G\$ A	6,68 G\$ A	8,21 G\$ A	11,29 G\$ A	85 %
Déclaration de taxe de vente	3,83 G\$ A	3,95 G\$ A	4,24 G\$ A	7,87 G\$ A	106 %
Autres	2,17 G\$ A	2,64 G\$ A	3,13 G\$ A	2,48 G\$ A	14 %
Total	20,87 G\$ A	23,58 G\$ A	26,42 G\$ A	34,18 G\$ A	64 %

On remarque une croissance de 27 % des créances entre 2016-2017 et 2018-2019. Un bond de près de 30 % s'est produit entre les deux dernières années à l'étude. L'IGT avance que les feux de brousse qui ont dévasté une partie de l'Australie entre juin 2019 et mars 2020 ont possiblement joué un rôle important dans la croissance de ces dettes. La pandémie a aussi pu avoir des répercussions, puisqu'elle a sévi d'avril à juin pendant la période 2019-2020. L'IGT s'étonne de

l'augmentation des créances associées à la taxe de vente. Les entreprises qui ont connu des difficultés à cause de restrictions liées à la pandémie auraient normalement dû rapporter une réduction de leurs ventes, ce qui aurait abaissé leurs obligations en lien avec ladite taxe. L'inspecteur général demande donc à l'agence fiscale d'examiner les raisons de cette progression inattendue.

L'IGT a également demandé à l'ATO de ventiler les dettes fiscales par type de clientèle. Les créances recouvrables des particuliers (11 %) sont restées relativement stables entre 2016-2017 et 2019-2020. Sur la même période, celles des petites et moyennes entreprises (PME) sont passées de 67 % à 63 %. En revanche, celles des sociétés privées et des contribuables fortunés ont augmenté de 18 % à 21 %. Le tableau ci-après détaille les sommes en jeu.

Type de clientèle	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Variation
Petites et moyennes entreprises	13,91 G\$ A	15,05 G\$ A	16,47 G\$ A	21,40 G\$ A	54 %
Sociétés privées et contribuables fortunés	3,80 G\$ A	4,98 G\$ A	5,59 G\$ A	7,03 G\$ A	85 %
Particuliers	2,27 G\$ A	2,69 G\$ A	2,93 G\$ A	3,82 G\$ A	68 %
Sociétés publiques et multinationales	0,71 G\$ A	0,72 G\$ A	1,06 G\$ A	1,35 G\$ A	90 %
Autres	0,18 G\$ A	0,14 G\$ A	0,37 G\$ A	0,58 G\$ A	222 %
Total	20,87 G\$ A	23,58 G\$ A	26,42 G\$ A	34,18 G\$ A	64 %

L'ATO tient également des statistiques selon le niveau de la dette. L'IGT en tire les constats suivants :

- 71 % des dossiers de recouvrement des particuliers concernent une créance recouvrable de moins de 2 500 \$ A, et constituent seulement 8 % du total des dettes de cette catégorie. En revanche, 1,2 % des dossiers représentent 43,4 % des créances. L'IGT estime qu'une enquête plus approfondie est nécessaire sur le groupe des débiteurs fortunés ;
- 67 % des dossiers de recouvrement des PME touchent une créance recouvrable de moins de 7 500 \$ A, et comptent pour seulement 10 % du montant total en souffrance de cette catégorie. Inversement, 6,4 % des débiteurs détenaient 57,1 % des dettes recouvrables des PME ;
- 16,1 % des dossiers de recouvrement des sociétés privées et des contribuables fortunés constituent 87,2 % des créances ;
- 24,6 % des dossiers de recouvrement des sociétés publiques et des multinationales représentent 96,1 % des créances.

Ce rapport précise la proportion des créances par secteur d'activité. Quelle que soit l'année examinée, le secteur de la construction est le plus concerné : il regroupe au moins 20 % des créances recouvrables totales, soit 7,2 G\$ A en 2019-2020.

▪ Activités de recouvrement

En Australie, un impôt impayé est considéré comme une créance dès le lendemain de sa date limite de paiement. Celle-ci survient le 30 juin.

L'ATO présente des données sur les créances recouvrées dans les 30, 60 et 90 jours. De 2016-2017 à 2018-2019, la valeur des paiements reçus dans les 90 jours se situait systématiquement entre 60 % et 70 % du total des créances recouvrables. En 2019-2020, cette proportion a chuté à 55 %.

Au cours des exercices 2016 à 2018, les montants impayés après 90 jours avoisinaient 7 G\$ A. Ce chiffre a grimpé à 9,6 G\$ A durant l'année 2019. L'IGT souligne qu'il est complexe de déterminer quelles sont les dettes fiscales payées dans une échéance de 90 jours. S'agit-il de créances nouvelles ou anciennes? Ont-elles été payées volontairement par le débiteur ou à la suite des activités de recouvrement de l'ATO?

▪ **Recommandations**

L'IGT a formulé quelques recommandations à l'ATO. En particulier, il préconise ceci :

- consulter les principales parties prenantes du système fiscal pour concevoir en collaboration une meilleure façon de détailler le total des créances recouvrables, et présenter le résultat de ses activités de recouvrement tout au long de l'année ;
- élaborer des indicateurs de performance pour mesurer ses activités de recouvrement, y compris un ratio financier comme le coût des activités de collecte en pourcentage du total des dettes fiscales recouvrées ;
- promouvoir auprès des entreprises le nouveau système de prélèvement des retenues à la source qui permet de payer ses impôts par acomptes provisionnels ;
- rapporter au Parlement australien tous les contribuables qui détiennent depuis plus de 100 jours une créance dépassant un certain montant qui reste à déterminer. Il faudrait également ventiler cette liste par type de client et par secteur d'activité, et déclarer les personnes qui n'ont pas conclu d'entente de paiement ;
- aviser les débiteurs et leurs professionnels de la fiscalité que les données concernant leurs créances seront acheminées au Parlement, sauf s'ils négocient une entente de paiement.
- collaborer avec le Bureau australien des statistiques afin de voir comment améliorer la segmentation des créances par secteur d'activité.

L'ATO a bien accueilli ces recommandations, excepté les deux dernières sur lesquelles l'organisation a manifesté son désaccord.

RÉFÉRENCE

Office of the Inspector-General of Taxation (page consultée le 6 décembre 2021). *Investigation and Exploration of Undisputed Tax Debts in Australia*, [en ligne], <https://www.igt.gov.au/investigation-reports/undisputed-tax-debts/>